

France-Saint-Remy: Construction work for buildings relating to health

OJ S 32/2015 14/02/2015

Contract notice

Works

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: AHFC

Postal address: rue Perchot

Town: Saint-Remy

Postal code: 70160

Country: France

Contact person: dslt-secretariat@ahfc.fr

For the attention of: Mme Emmanuelle Leonard

E-mail: dslt-secretariat@ahfc.fr**Internet address(es):**General address of the contracting authority: <http://www.ahfc.fr>Address of the buyer profile: <http://www.ahfc.fr/fr/avis-de-marche/consultations-en-cours/>**Additional information can be obtained from:**

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address**I.2. Type of the contracting authority**

Other: ESPIC (Établissement de santé privé d'intérêt collectif)

I.3. Main activity

Health

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description**II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority**

Marché de conception de réalisation en vue de la construction d'un bâtiment de 32 lits de soins intensifs de psychiatrie.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Works

Design and execution

Main site or place of performance: rue Perchot, 70160 Saint-Rémy.

NUTS code FR433 Haute-Saône

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Marché de conception de réalisation en vue de la construction d'un bâtiment de 32 lits de soins intensifs de psychiatrie.

II.1.6. CPV code(s)

45215100 Construction work for buildings relating to health

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: yes

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Construction d'un bâtiment neuf compris toutes prestations.

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: no

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 30 (from the award of the contract)

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Retenue de garantie ou garantie à première demande.

La caution personnelle et solidaire n'est pas autorisée. Sera également exigée une preuve d'assurance décennale pour les opérateurs économiques membres du groupement ayant la qualité de constructeur au sens de l'article 1792-1 du Code Civil ainsi qu'une garantie de bon fonctionnement de 24 mois.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

45 jours à réception de factures.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

La forme de groupement imposée après l'attribution du marché est un groupement conjoint avec mandataire solidaire de chacun des membres du groupement pour les obligations contractuelles à l'égard du pouvoir adjudicateur.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: yes

Description of particular conditions: Les missions objet de la consultation sont pour parties réservées à des architectes (loi n° 77-2 du 3.1.1977 et ses modifications sur l'architecture).

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies: les candidats produiront un dossier " administratif " contenant les pièces no1 à no6 et dont la description est donnée ci-après:

Pièce no1: Le mandataire fournira le formulaire Dc1* " Lettre de candidature - habilitation du mandataire par ses cotraitants dans sa version du 25/08/2014" ou document équivalent, dûment complété, daté et signé par chaque cotraitant,

pièce no2: Le formulaire Dc2* (ou document équivalent) " la déclaration individuelle du candidat ou du membre du groupement " dûment complété par chaque cotraitant,

(*les formulaires Dc1 et Dc2 sont disponibles à l'adresse suivante: <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat/>).

Pièce no3: Une déclaration sur l'honneur propre à chaque cotraitant datée et signée justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 8 de l'ordonnance no 2005-649 du 6.6.2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics. Il est précisé que le cotraitant qui a fait usage du Dc1, n'a pas à fournir cette déclaration sur l'honneur.

Pièce no4: Document, propre à chaque cotraitant, justifiant de la qualité du signataire du marché et son pouvoir d'engager la société si le signataire n'est pas le représentant légal de la société.

Pièce no5: copie du ou des jugements prononcés, si le cotraitant est en redressement judiciaire.

Pièce no6: Pour le ou les architectes: attestation d'inscription à l'ordre des architectes ou document équivalent pour les candidats étrangers.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies: les candidats auront à produire un dossier " capacités financières " contenant les pièces no7 et no8 dont la description est donnée ci-après:

Pièce no 7: chiffre d'affaires global et chiffre d'affaires concernant les services ou travaux auxquels se réfère le marché, réalisés au cours des 3 derniers exercices. Ces informations sont renseignées par chaque cotraitant dans son Dc2 (ou document équivalent).

Pièce no 8: Chaque cotraitant fournira une attestation d'assurance de responsabilité civile professionnelle en cours de validité. Les opérateurs économiques ayant la qualité de constructeur au sens de l'article 1792-1 du code civil fourniront, en sus de l'attestation précitée, une attestation d'assurance de responsabilité décennale en cours de validité (assurance tout corps d'état pour les entreprises générales).

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies: les candidats auront à produire un dossier " capacités techniques" contenant les pièces no9 à no11 et un dossier " capacités professionnelles " contenant les pièces no12 à no15 " dont la description est donnée dans le paragraphe " renseignements complémentaires" du présent avis d'appel public à la concurrence.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Restricted

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

Envisaged number of candidates: 3

Objective criteria for choosing the limited number of candidates: Critères objectifs de limitation du nombre de candidats: la sélection des candidats sera effectuée en tenant compte des critères suivants, énumérés par ordre d'importance décroissant:

1- capacités professionnelles évaluées au regard des compétences proposées par le groupement et de la pertinence des références présentées par les membres du groupement au regard de l'objet du marché.

2- capacités techniques évaluées au regard des moyens en personnel et en matériel des membres du groupement

3-prise en compte du développement durable notamment au regard de l'organisation des acteurs pour réduire l'impact écologique des déplacements.

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Qualité de la réponse au regard des exigences architecturales et fonctionnelle du programme: 50 %

2. Rapport qualité prix du projet: 45 %

3. Délai apprécié sur la base du planning proposé par le candidat allant de la notification de service de démarrage du marché jusqu'à la réception de l'ouvrage: 5 %

IV.2.2. Information about electronic auction

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

13.3.2015 - 16:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted
French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender
Duration in days: 180 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.3. Additional information

A. Le groupement d'opérateurs économiques, sera pluridisciplinaire et disposera des compétences suivantes:

1. Une compétence " constructeur " : cette compétence sera présentée par une entreprise générale ou par des entrepreneurs qualifiés et assurés pour réaliser des travaux tous corps d'état. Le groupement désignera un mandataire qui pourra être l'entreprise générale ou l'entreprise chargée du gros oeuvre en cas de pluralités d'entrepreneurs dans le groupement.
2. Une compétence " architecturale " présentée par un ou plusieurs architectes.
3. Une compétence " études techniques " relative à toutes les techniques de base du bâtiment et du génie civil couvrant l'ensemble des spécialités suivantes: VRD, structure, fluides, acoustique, ingénierie environnementale et thermique, coordination des systèmes de sécurité incendie. Cette compétence peut être présentée soit par un bureau d'études techniques (Bet) pluridisciplinaire soit par plusieurs bureaux d'études techniques spécialisés.
4. Une compétence OPC (Ordonnancement Pilotage et Coordination). La compétence OPC peut être présentée soit par un cotraitant exclusivement dédié au pilotage soit par l'un des cotraitants exerçant alors plusieurs compétences au sein du groupement.

Il est précisé que les candidatures devront clairement indiquer la/les compétence(s) de chaque opérateur économique du groupement.

B. Les candidats auront à produire un dossier " capacités techniques " contenant les pièces no9 à no11 et dont la description est donnée ci-après:

Pièce no9: Pour le constructeur (entreprise générale ou chaque entrepreneur en cas de pluralité d'entrepreneurs dans l'équipe): une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont l'entrepreneur dispose pour l'exécution des services ou de l'ouvrage. Les prestataires intellectuels indiqueront quant à eux leurs outils méthodologiques et informatiques.

Pièce no10: Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels de chaque entité du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des 3 dernières années.

Pièce no11: Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise de chaque entité du candidat et notamment ceux des responsables de prestation de services et ceux de conduite des travaux de même nature que celle du marché;

Les candidats auront à produire un dossier " capacités professionnelles " contenant les pièces no12 à no14 et dont la description est donnée ci-après:

Pièce no 12: Pour la compétence " constructeur "(Entreprise générale ou chaque entrepreneur en cas de pluralité d'entrepreneurs): présentation d'une sélection 5 références pertinentes de travaux exécutés au cours des 5 dernières années ou en cours d'exécution présentant une importance et une complexité équivalente de préférence dans le domaine faisant l'objet de la consultation. Pour chaque référence les indications suivantes devront apparaître: le nom du maître d'ouvrage, la surface concernée, les prestations réalisées, la nature et l'importance de l'opération, le montant des travaux, la date de réalisation.

Pièce no 13: Pour la compétence architecturale:

- une liste de 5 références significatives relatives à des projets effectués au cours des 3 dernières années. Pour chaque opération il sera indiqué le maître de l'ouvrage, la localisation précise de l'opération, le programme, la surface utile du projet, le coût (H.T.) de réalisation des travaux, la mission précise réalisée, la date de fin de chantier si chantier terminé, à défaut indiquer la phase d'avancement ;le maître d'ouvrage apprécierait que le constructeur mette en avant ses références dans le domaine hospitalier psychiatrique;

- une présentation illustrée de ces cinq références significatives au format suivant: une planche au format A4 paysage par référence. Les illustrations peuvent consister en des photos, des plans, des dessins, des résumés graphiques ... Les planches au format A4 paysage ne seront pas reliées. Pour l'ensemble des références présentées, les architectes préciseront leur qualité au sein du groupement (mandataire ou cotraitant). Ils devront également préciser les références pour lesquelles ils n'ont pas été lauréats;

Pièce no14: Pour la compétence " études techniques " : un dossier de 5 références significatives pour chaque spécialité requise, idéalement dans le domaine faisant l'objet de la consultation, effectuées au cours des trois dernières années avec les indications suivantes: nom du maître d'ouvrage, missions réalisées, nature et importance de l'opération, montant des travaux, date et délai de réalisation.

C. Présentation des documents:

Afin de faciliter l'analyse des plis, le pouvoir adjudicateur souhaite que les candidats respectent les modalités de présentation suivantes:

Les pièces no1 à no6 font l'objet d'un dossier distinct intitulé " Dossier no1 " Administratif ". Seule la pièce no 1 (Dc1) est commune au groupement. Elle fait l'objet d'un sous dossier distinct intitulé " sous dossier no1 ". Pour les pièces no2 à no6, chaque membre du groupement fournira dans un sous dossier distinct lui étant propre, l'intégralité de ces pièces, à moins que le texte ne précise que la pièce ne concerne qu'une catégorie d'opérateurs économiques du groupement (ex. Pièce no6 à ne fournir que par le ou les architecte(s)). Les pièces no7 et no8 font l'objet d'un dossier distinct intitulé " Dossier no2 " capacités financières". Chaque membre du groupement présente un sous dossier contenant les pièces précitées.

Les pièces no9 à no11 font l'objet d'un dossier distinct intitulé " Dossier no3 " Capacités techniques ".

Chaque membre du groupement fournira, dans un sous dossier distinct lui étant propre, les pièces no9, no10 et no11.

Les pièces no12 à no14 font l'objet d'un dossier distinct intitulé " Dossier no3 " Capacités professionnelles". Chaque membre du groupement ne fournira que les documents visant expressément la catégorie d'opérateur économique à laquelle il appartient. Il est précisé que le nombre de références requis pour chaque compétence est commun au groupement.

Les documents seront séparés par un intercalaire sur lequel figurera le nom du dossier, la numérotation correspondante et l'opérateur économique concerné. Les candidatures sont remises en un dossier papier original (identifié original), 2 copies papier et 1 copie sur Cd-Rom (CD non-réinscriptible, compatible avec les logiciels courants XP, pack office, word 2010, pdf contenant l'ensemble des pièces.

D. Modalités de remise des candidatures:

Les dossiers de candidature sont transmis par tout moyen permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de leur réception et d'en garantir la confidentialité. Ils comportent une enveloppe comprenant les documents relatifs à leur candidature et sur laquelle figure les mentions suivantes:

" Ne pas ouvrir" - " candidatures pour le marché de Conception-Réalisation en vue de la construction d'un bâtiment de 40 lits de soins sans consentement."

Le pli devra parvenir à destination avant la date et l'heure limites de réception des candidatures, et ce quel que soit le mode de transmission (envoyé par la poste par pli recommandé avec avis de réception postal, transporteur, remis au secrétariat de la DSLT contre récépissé), à l'adresse suivante:

Association hospitalière de Franche-Comté
Centre hospitalier de Saint-Rémy Nord Franche-Comté
Rue Justin et Claude Perchot,
70160 Saint-Rémy.

E. Les documents de la consultation ne seront remis qu'aux candidats admis à remettre une offre.

F. Durée du marché Suivant planning à définir.

G. Les candidats admis à remettre une offre devront produire: un projet de niveau Avant-Projet Sommaire accompagné de la définition des performances techniques et environnementales de l'ouvrage, et de l'offre de prix pour l'ensemble du marché.

H. Tout candidat admis à remettre une offre, ayant remis une offre recevable y compris l'attributaire à l'issue de la procédure, se verra attribuer une prime de 25 000 EUR HT. En cas de remise de prestations incomplètes ou non conformes, l'indemnité précitée pourra être diminuée voire non versée au candidat concerné. Pour l'équipe attributaire du marché. La rémunération sera intégrée au montant global de l'opération

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 10.2.2015.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Besançon
Postal address: 30 rue Charles Nodier
Town: Besançon Cedex 3
Postal code: 25044
E-mail: greffe.ta-besancon@juradm.fr

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Tribunal administratif de Besançon
Postal address: 30 rue Charles Nodier
Town: Besançon Cedex 3
Postal code: 25044
E-mail: greffe.ta-besancon@juradm.fr

VI.5. Date of dispatch of this notice

10.2.2015